

**ROYAUME-**

**UNI**

**Après un an de détention, aucun espoir en vue**

*Index AI : EUR 45/025/02*

**Embargo : 18 décembre 2002 à 00 h 01 GMT**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

À la veille du premier anniversaire de la mise en détention des personnes qui ont été arrêtées le 19 décembre 2001 en vertu de la Loi de 2001 relative à la sécurité et à la lutte contre la criminalité et le terrorisme, Amnesty International appelle une nouvelle fois les autorités britanniques à libérer immédiatement toutes les personnes détenues en vertu de cette loi à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction reconnue par la loi et jugées par un tribunal indépendant et impartial selon une procédure conforme aux normes internationales d'équité.

S'adressant aujourd'hui (vendredi 18 décembre 2002) à Amnesty International, certains de ces détenus ont déclaré : « *Nos femmes ont perdu leur mari et nos enfants leur père depuis maintenant un an. Nos vies et nos familles sont détruites, et nous n'entrevoions aucun espoir à l'horizon.* »

En septembre 2002, Amnesty International a publié deux rapports détaillés décrivant le sort peu enviable des personnes détenues en vertu de la Loi relative à la sécurité et à la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Depuis, l'organisation exhorte les autorités britanniques à annuler les dispositions de cette loi relatives à la détention.

Treize personnes ont été arrêtées en vertu de cette loi depuis sa promulgation le 14 décembre 2001. Parmi les personnes arrêtées à l'origine le 19 décembre 2001, deux ont depuis quitté « *volontairement* » le Royaume-Uni. Onze autres, toutes de nationalité non britannique, restent donc détenues au Royaume-Uni sans inculpation ni jugement. Dix d'entre elles sont emprisonnées dans deux prisons de haute sécurité, HMP Belmarsh à Londres et HMP Woodhill dans le Buckinghamshire, en Angleterre. Le onzième détenu, Mahmoud Abu Rideh, a été transféré de la prison de Belmarsh à l'Hôpital psychiatrique de

Broadmoor, hôpital psychiatrique de haute sécurité situé dans le Berkshire, en Angleterre.

Gareth Peirce, avocat de plusieurs de ces détenus, a déclaré à Amnesty International : « *Aussi horribles que nous étions il y a un an quand ces personnes ont été arrêtées, si nous avions pu imaginer un seul instant qu'un an plus tard, nous en serions toujours au même point, nous aurions annoncé aux détenus sans ménagement : "ils vous ont enfermés et ils ont jeté les clés". En fait, nous avons tous le sentiment d'avoir été trompés car on nous a fait croire qu'il y aurait rapidement une audience pouvant aboutir à leur libération.* » ●

**Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter les documents suivants :**

– *Royaume-Uni. Les droits fondamentaux bafoués après le 11 septembre* (en anglais : <http://web.amnesty.org/ai.nsf/EUR450192002>, disponible en français sur le site [www.efai.org](http://www.efai.org)) ;

– *Rights denied : the UK's response to 11 September 2001* [Des droits bafoués : la réaction du Royaume-Uni aux attentats du 11 septembre 2001] (<http://web.amnesty.org/ai.nsf/EUR450162002>) ;

– *United Kingdom - Amnesty International's Memorandum to the UK Government on Part 4 of the Anti-terrorism, Crime and Security Act 2001* [Royaume-Uni. Note d'Amnesty

International au gouvernement britannique sur le point 4 de la Loi de 2001 relative à la sécurité et à la lutte contre la criminalité et le terrorisme] (<http://web.amnesty.org/ai.nsf/EUR450172002>)

**Pour organiser un entretien ou obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter :**

– **Judit Arenas** au +44 (0)20 7413 5810 ou au +44 (0)7778 472 188, ou par courrier électronique ([jarenas@amnesty.org](mailto:jarenas@amnesty.org)) ;

– **Neil Durkin** au +44 (0)20 7814 6241 ou au + 44 (0)7771 888826, en dehors des heures ouvrables au + 44 (0)7721 398984,

---

ou par courrier électronique  
([press@amnesty.org.uk](mailto:press@amnesty.org.uk)).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>